



Les Abymes, le 28 août 2020

A LIRE ET A AFFICHER

Aux

- ✓ **Membres d'église**
- ✓ **Pasteurs et Assistantes pastorales**

Nos réf : PR-n°25.08.20- PD-mh

Objet : zone rouge et mesures barrières

Cher(e)s frères et sœurs,

La situation sanitaire dans notre département a évolué défavorablement et les services de l'Etat ont placé le département de la Guadeloupe en zone rouge. L'Administration de l'église adventiste du 7^{ème} jour de la Guadeloupe veut prendre toute sa part dans cette lutte contre la prolifération du virus COVID-19. Nous insistons afin que soit fidèlement respecté les éléments suivants :

1. Respect scrupuleux des mesures barrières :
 - port du masque à l'intérieur et à l'extérieur (parvis, parking...)
 - distanciation sociale ;
 - désinfection des mains ;
 - désinfection des locaux après utilisation.
2. La seule réunion régulière autorisée est le samedi matin. Sa durée ne doit pas excéder une heure trente minutes (1h30).
Les rencontres de prières du mercredi et d'évangélisation du dimanche ne pourront être réalisées que sur une plate-forme numérique ou virtuelle.
3. Toute autre rencontre extérieure (telle que cérémonie de baptême, cérémonie et réception de mariages...) doit faire l'objet d'une déclaration



en Préfecture et une autorisation municipale (voir l'Administration de l'Eglise).

4. L'Administration décourage et décline toute responsabilité pour les rencontres hors des lieux de culte qui rassembleraient des membres d'église particulièrement le samedi matin.
5. Nous demandons à toute personne faisant l'objet de suspicion ou d'un cas avéré de la COVID-19 d'observer une quatorzaine et de se soumettre aux injonctions des services administratifs et sanitaires de l'Etat.

L'Eglise compte sur le civisme, le sens des responsabilités et l'esprit de charité de chacun en vue du bien-être, de l'épanouissement du plus grand nombre et surtout du maintien des conditions favorables à la poursuite de la mission évangélique.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Cher(e)s frères et sœurs, nos sincères salutations fraternelles.

Le Président,
Pierre DUFAIT